



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## hommages nationaux

Question écrite n° 92595

### Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire sur la reconnaissance de la contribution des républicains espagnols à la résistance en France. En effet des formations militaires spécifiquement espagnoles qui ont combattu dans la résistance ont été homologuées, suite à la libération, par l'État comme unité combattantes, ce fut le cas pour de nombreuses brigades guérilleros qui ont lutté dans les territoires de la zone libre. Mais des dossiers sont restés en suspens, notamment celui de la reconnaissance de la 1ère brigade de guérilleros des Pyrénées-Orientales en raison de la prise d'un arrêté, en date du 7 octobre 1950, du ministre de l'intérieur, M. Henri Queuille, qui prononçait la dissolution de l'Amicale des anciens FFI et résistants espagnols. Cette association n'a été autorisée à se reconstituer qu'en 1976 après la mort du dictateur Franco et regroupe les anciens combattants espagnols survivants et leur descendants sous le nom de l'Amicale des anciens guérilleros espagnols en France - forces françaises de l'intérieur (AAGEF-FFI). L'AAGEF-FFI sollicite des autorités gouvernementales l'abrogation de l'arrêté de dissolution du 7 octobre 1950 afin de permettre la réouverture de l'instruction des demandes d'homologation restées en instance comme celle de la 1ère brigade de guérilleros des Pyrénées-Orientales. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement afin d'abroger cet arrêté du 7 octobre 1950 pour enfin reconnaître le rôle essentiel de ses femmes et de ses hommes qui après avoir fui la dictature de leur pays, malgré les conditions d'accueil déplorable de la France ont pris les armes pour défendre les valeurs de la République aux côtés des Forces françaises libres.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Cresta](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92595

**Rubrique :** Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé :** Anciens combattants et mémoire

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 janvier 2016](#), page 662

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)